

DEMANDE D'ADMISSION À L'ASSOCIATION GENEVOISE DES INGÉNIEURS

(selon statuts de l'AGI du 21 février 1989 modifiés le 14 novembre 2018)

Candidature en qualité de
membre ordinaire (bureau)
(art.3 des statuts) présentée par :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

Catégorie de bureau :

bureau individuel

bureau en association

bureau en société

bureau inscrit au registre du Commerce le :

L'activité de ce bureau s'exerce dans les branches suivantes :

génie civil

géologie géotechnique

chauffage

climatisation

installations sanitaires

installations électriques

autre(s) branche(s) :

Nombre d'employés salariés équivalent temps plein dans le domaine d'activité, hors personnel administratif, déclarés sur le canton de Genève :

Fonction(s) exercée(s) par le(s) salarié(s) annoncé(s) au point précédent :

Caisse de prévoyance sociale des bureaux d'ingénieurs et d'architectes :

Le bureau souhaite adhérer à la Caisse de prévoyance sociale.

Nom de votre caisse actuelle :

Le bureau ne souhaite pas adhérer à la Caisse de prévoyance sociale et verse une cotisation supplémentaire à l'AGI

Le bureau soussigné a pris connaissance des statuts de l'AGI et confirme sa demande d'admission en qualité de membre ordinaire.

Lieu et date :

Signature :